



Genève, le 10 février 2009

**Communiqué de presse**

**Indice des prix à la consommation : – 0,8 % en janvier 2009**

Établi par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,8 % en un mois et se fixe à 102,2 points (décembre 2005 = 100). Cette baisse est due, pour une part importante, au recul des prix enregistrés dans l'habillement en raison des traditionnels soldes de janvier (– 12,2 % en un mois; + 3,4 % en un an). En les écartant du calcul, l'indice des prix à la consommation fléchit de 0,3 % en un mois. Entre janvier 2008 et janvier 2009, l'indice diminue de 0,1 %.

L'indice du groupe **alimentation et boissons non alcoolisées** se replie de 0,1 % en un mois (+ 2,0 % en un an) en raison principalement de mouvements de prix saisonniers.

Dans le groupe **logement et énergie** (– 0,1 % en un mois et en un an), les prix du mazout baissent de 1,0 % en un mois (– 28,9 % en un an).

La diminution de l'indice du groupe **transports** (– 1,4 % en un mois; – 4,9 % en un an) est essentiellement due à la baisse des prix des carburants (– 7,3 % en un mois; – 24,7 % en un an).

L'indice du groupe **équipement ménager et entretien courant** fléchit de 0,6 % en un mois (+ 0,7 % en un an), en raison principalement de la baisse des prix des articles d'ameublement et d'équipement (– 1,9 % en un mois; – 0,0 % en un an).

Le recul de l'indice du groupe **communications** (– 3,7 % en un mois; – 4,9 % en un an) s'explique par la diminution des tarifs relatifs à la téléphonie mobile (– 8,0 % en un mois et en un an).

Dans le groupe **restaurants et hôtels** (+ 0,8 % en un mois; + 2,3 % en un an), les prix dans l'hôtellerie (y compris établissements hors canton de Genève) progressent de 7,9 % en un mois (+ 0,1 % en un an).

**Indice genevois des prix à la consommation (décembre 2005 = 100) en janvier 2009**

Groupe de dépenses	Pondération en %	Indice en point	Variation en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>102,2</b>	<b>– 0,8</b>	<b>– 0,1</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	10,9	105,7	– 0,1	2,0
Boissons alcoolisées et tabacs	1,7	106,4	0,3	2,8
Habillement et chaussures	4,6	92,6	– 12,2	3,4
Logement et énergie	25,1	105,9	– 0,1	– 0,1
<i>dont loyer du logement</i>	18,3	106,5	///	2,2
<i>énergie</i>	5,0	104,1	– 0,4	– 8,6
Équipement ménager et entretien courant	5,0	101,7	– 0,6	0,7
Santé	14,1	99,5	– 0,0	– 0,2
Transports	11,2	100,3	– 1,4	– 4,9
Communications	2,7	88,5	– 3,7	– 4,9
Loisirs et culture	10,6	99,3	– 0,1	0,1
Enseignement	0,7	107,8	///	1,1
Restaurants et hôtels	8,3	107,1	0,8	2,3
Autres biens et services	5,2	101,6	– 0,1	1,0

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue

Source : Office cantonal de la statistique

**Anciens indices généraux :** mai 2000=100 : **108,6**      mai 1993=100 : **116,8**      décembre 1982=100 : **168,0**  
septembre 1977=100 : **206,5**      septembre 1966=100 : **351,5**

Communiqué de presse n° 4 – Pour tout complément d'information : Yasmine Stoll, tél. +41 22 388 75 43.  
Répondeur automatique, tél. +41 22 388 75 65.

### Pondérations du panier type 2009

L'indice des prix à la consommation (base décembre 2005 = 100) est un indice-chaîne, dont les pondérations sont actualisées à un rythme annuel. Le panier type est ainsi adapté aux nouvelles habitudes de consommation, afin de refléter le plus fidèlement possible la réalité économique.

Pour 2009, les pondérations appliquées au calcul de l'indice des prix à la consommation se fondent principalement sur les résultats de l'enquête sur le budget des ménages de 2007 (EBM 2007), menée en Suisse auprès d'un échantillon aléatoire d'environ 3 400 ménages.

Les dépenses des ménages ont été extrapolées, en les ajustant notamment à l'évolution des prix observée en 2008, pour obtenir la structure moyenne des dépenses de consommation à l'échelon suisse. Les différents postes du panier type de l'indice des prix à la consommation ont été ensuite pondérés à partir de cette structure.

Le tableau suivant met en regard les pondérations utilisées pour le calcul de l'indice des prix à la consommation en 2008 et en 2009.

### Pondérations utilisées pour le calcul de l'indice des prix à la consommation en 2008 et 2009, selon le groupe principal de dépenses

Groupe de dépenses	Pondération, en %		Ecart, en point (1)
	2008	2009	
Alimentation et boissons non alcoolisées	11,1	10,9	- 0,2
Boissons alcoolisées et tabacs	1,8	1,7	- 0,1
Habillement et chaussures	4,4	4,6	+ 0,1
Logement et énergie	25,2	25,1	- 0,1
<i>dont loyer du logement</i>	18,6	18,3	- 0,4
<i>énergie</i>	4,8	5,0	+ 0,1
Equipement ménager et entretien courant	4,8	5,0	+ 0,2
Santé	14,5	14,1	- 0,4
Transports	11,3	11,2	- 0,1
Communications	2,9	2,7	- 0,2
Loisirs et culture	10,6	10,6	+ 0,0
Enseignement	0,7	0,7	+ 0,0
Restaurants et hôtels	8,1	8,3	+ 0,2
Autres biens et services	4,6	5,2	+ 0,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>

(1) Les arrondis expliquent les éventuelles différences entre les écarts cités et ceux que le lecteur peut calculer.

Source : Office cantonal de la statistique

Par rapport à 2008, les pondérations de chaque groupe de dépenses formant le panier type n'ont pas été fondamentalement modifiées.

La pondération du groupe «Alimentation et boissons non alcoolisées» (poids total : 10,9 %) recule de 0,2 point en un an. Cette baisse, qui apparaît alors que les commerçants ont enregistré une hausse de leurs chiffres d'affaires, est imputable à la hausse plus prononcée d'autres groupes de dépenses pris en considération dans le panier type.

Le repli de la part relative du groupe «Logement et énergie» (- 0,1 point; poids total : 25,1 %) recouvre une faible hausse de la pondération du groupe «énergie» (mazout, gaz et électricité) et un fléchissement de la pondération des loyers – alors que les taux hypothécaires en Suisse étaient légèrement orientés à la hausse en 2007 et que le niveau des loyers augmente. Comme pour le groupe «Alimentation et boissons non alcoolisées», la réduction de la pondération des loyers s'explique par l'augmentation plus marquée d'autres dépenses de consommation prises en compte dans le panier type.

Pour la quatrième année consécutive, le poids relatif du groupe «Equipement ménager et entretien courant» est en hausse (+ 0,2 point; poids total : 5,0 %). Cette augmentation reflète la bonne conjoncture observée en 2007.

Malgré des dépenses nominales en hausse, la pondération du groupe «Santé» diminue de 0,4 point (poids total : 14,1 %). La baisse des prix des médicaments explique notamment ce recul.

Dans le groupe «Transports», qui demeure au total assez stable (- 0,1 point; poids total : 11,2 %), les pondérations du carburant diesel, des transports publics régionaux et, surtout, des transports aériens sont en progression.

Dans le groupe «Communications» (poids total : 2,7 %), contrairement à 2006 et 2007, la pondération marque le pas. Cette évolution est principalement due aux services de télécommunication (téléphonie et Internet). L'importance relative de la téléphonie fixe est en diminution constante.

La pondération du groupe «Restaurants et hôtels» augmente de 0,2 point (poids total : 8,3 %). Cette hausse s'explique, en partie, par la croissance du poids relatif de l'hôtellerie, qui a bénéficié en 2007 d'une conjoncture plutôt favorable.

Enfin, la hausse de la part relative du groupe «Autres biens et services» (+ 0,6 point; poids total : + 5,2 %) a pour origine, d'une part, la bonne conjoncture – hausse des dépenses pour les montres et bijoux – et, d'autre part, l'amélioration de l'EBM 2007, qui cerne mieux les dépenses concernant les services financiers (frais bancaires ou postaux pour compte salaire, carte de crédit, frais de courtage, etc.).

### Pondérations selon le type ou la provenance des biens, en 2008 et en 2009, dans le canton de Genève

	Pondération, en %		Ecart, en point (1)
	2008	2009	
<b>Type de biens</b>			
Marchandises non durables	26,4	26,1	- 0,3
Marchandises semi-durables	7,9	7,9	0,0
Marchandises durables	9,2	9,2	- 0,0
Services privés	48,0	48,5	0,5
Services publics	8,5	8,2	- 0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>
<b>Provenance des biens</b>			
Biens et services indigènes	71,4	71,2	- 0,2
Biens et services de l'étranger	28,6	28,8	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>

(1) Les arrondis expliquent les éventuelles différences entre les écarts cités et ceux que le lecteur peut calculer.

Source : Office cantonal de la statistique

### Pour en savoir plus

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 2005=100). Principales caractéristiques.

Etudes et documents No 42, Genève, mai 2006 (4 pages) :

<http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2006/analyses/an-ed-2006-42.pdf>.